L'École de musique Municipale

Depuis 2005, l'école de musique est installée dans un des bâtiments du Castel d'Andorte situé au coeur du parc de la Chêneraie. Notre structure d'enseignement artistique accueille un effectif de plus de 420 élèves encadrés par 24 enseignants de musique. Elles est ouverte à tous, enfants, adolescents et adultes.

La pratique collective est un élément fondamental de notre approche pédagogique. Différents orchestres ou ensembles vocaux et instrumentaux sont accessibles à l'ensemble des élèves et de nombreuses prestations en public viennent consolider les notions de partage et d'expression artistique.

Depuis l'année 2012, l'École de Musique du Bouscat propose des Classes à Horaires Aménagés en Musique (CHAM) pour les élèves scolarisés au collège Jean Moulin concernant les niveaux 6ème, 5ème, 4ème et 3ème. Ce cursus musical est ouvert à tous les jeunes quel que soit leur niveau musical.

Le développement personnel, la relation à autrui et la musicalité sont les objectifs pédagogiques, éducatifs et artistiques principaux de notre établissement d'enseignement musical.

L'école est membre de l'Union Départementale des Etablissements d'Enseignement Artistique (UDEA 33), affiliée à la Fédération Française de l'Enseignement Artistique (FFEA). À ce titre, les élèves peuvent intégrer le jeune Orchestre Métropolitain de Gironde (OMG) et sont présentés aux examens départementaux en fin de cycle.





MASTERCLASS & CONCERT AVEC FEDERICO MONDELCI

Jeudi 3 octobre 2019 à 20h00 - La Source

Au cours des 20 dernières années, Federico Mondelci s'est imposé comme l'un des principaux saxophonistes internationaux de sa génération. Il sera accompagné de Marie-Martine Bollmann, pianiste soliste, chambriste, et enseignante à l'école municipale de musique du Bouscat.

AUDITION DE NOËL

Vendredi 20 décembre 2019 à 20h00 - Ermitage Compostelle Moment convivial et familial autour de l'esprit de Noël.

CONCERT DE MUSIQUES CELTIQUES

Jeudi 26 mars 2020 à 20h00 - Ermitage Compostelle

Direction Olivier Donny

Une audition originale et dynamique avec un thème nouveau chaque année. A ne pas manquer.





emm@mairie-le-bouscat.fr



87 rue Raymond LAVIGNE 33110 LE BOUSCAT - 05 57 22 24 63 bouscat.fr



Événements

Octobre 2019

Jeudi 3 octobre - 20h : Concert avec Fédérico Mondelci Entrée libre - La Source

Novembre 2019

Dimanche 10 novembre - 15h30 - Rencontre de Clarinettes & Violoncelles

Un concert de partage autour de musiques d'Europe Centrale pour les élèves des classes de clarinettes et de violoncelles des écoles de musique de Bruges, Le Bouscat et Périgueux. Entrée libre - La Source

Décembre 2019

Vendredi 20 décembre - 20h : Audition de Noël Entrée libre - Ermitage-Compostelle

Janvier 2020

Vendredi 31 janvier - 20h : Concert des Professeurs

dans le cadre de la Nuit des Conservatoires Entrée libre - Ermitage-Compostelle

Mars 2020

Jeudi 26 mars - 20h : Concert de Musiques Celtiques Direction Olivier Donny Entrée libre - Ermitage-Compostelle

Mai 2020

Jeudi 7 mai - 20h : Concert des « CHAM »

Classes à Horaires Aménagés Entrée libre - La Source

Mercredi 20 mai - 20h : Printemps Pianistique

Direction Sunhi Lee

Entrée libre - Ermitage-Compostelle

Date communiquée ultérieurement

Concert « Autour des cordes »

Dans le cadre des rencontres avec l'Orchestrarmonico Direction Giorgio Bocci Entrée libre - La Source

Tarifs

Ils sont calculés sur la base du quotient familial de la CAF avec une grille composée de 9 tranches pour les Bouscatais.

Exemples:

- Enseignement complet (instrument / FM / Pratique collective) : de 79,50 € à 293,01 € par an pour les familles bouscataises.
- Harmonie Municipale, l'ensemble jazz ou Orchestrarmonico : 18.60 €/an.
- Réduction de 50 % pour les membres supplémentaires de la famille ou la pratique d'un second instrument.
- > Pour les personnes non allocataires de la CAF, se renseigner auprès de l'Ecole de Musique.

> Plus d'informations :

bouscat.fr dans la rubrique école de musique.



INSCRIPTIONS ET JOURNÉE PORTES OUVERTES pour les futurs élèves :

Samedi 13 juin 2020 de 10h à 13h à l'école de musique

- > A partir de 5 ans en éveil musical et à partir de 6 ans en initiation musicale
- > A partir de 7 ans dans une classe d'instrument et en formation musicale
- > Enseignement complet : 3 cours obligatoires chaque semaine (solfège, instrument, ensemble)



Les disciplines enseignées :

Chant, clarinette, clavecin, flûte à bec, flûte traversière, formation musicale, guitare, guitare jazz, informatique musicale, jazz, musiques actuelles, percussions, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, alto, violoncelle, contrebasse

Les ensembles :

Chorale d'enfants, orchestre à cordes junior, Orchestrarmonico, Harmonie municipale, Harmonie junior, ensemble de musiques actuelles, ensemble de jazz, ensemble vocal.